

Estanislao Sofía

QU'EST-CE QU'UN BROUILLON EN SCIENCES DU LANGAGE ?
NOTES PREALABLES A UNE EDITION NUMERIQUE DES MANUSCRITS DE F. DE SAUSSURE

*Tout peut se ramener, si l'on veut, à une sorte de rupture
dans la définition même de la notion de manuscrit.*

De Biasi, 2000, p. 16

Abstract: The aim of this paper is to undertake some key elements provided by the Genetic Criticism (fr. "Critique génétique") about the treatment of modern manuscripts, and more specifically the object it defines as "rough draft" (fr. "brouillon"). After a brief introduction, we will discuss the difference between "modern" and "ancient" (or "medieval") manuscripts (§ 3), the concept of "rough draft" as "semiotic object" (§ 4), the relevance of a genetic approach on Saussure's unpublished notes (§ 5) and, finally, the different editing possibilities of the aforementioned manuscripts (§ 6).

Key words: *digital edition ; (rough) draft ; manuscript ; Genetic Criticism.*

1. La question qui sert ici de titre et la réflexion qui devrait lui être sous-jacente s'imposent, me semble-t-il, dans ce temps où la communauté qui se nomme saussurienne s'apprête à réaliser une édition d'ensemble des manuscrits de Ferdinand de Saussure¹. Il s'agit d'une question élémentaire, certes, mais qui n'est pas pour cela moins délicate ni, surtout, moins importante à préciser. Si ce sont « les manuscrits de Saussure », en effet, que l'on se dispose à publier, la première question sera de savoir qu'est-ce qu'un « manuscrit de Saussure », car la réponse déterminera de manière directe la façon d'aborder (de lire, de transcrire, d'éditer et de publier) l'objet dont il est question.

Voilà la difficulté visée par cet article et/ou la question que je voudrais problématiser. Pour y parvenir, il m'a semblé convenable de consulter ceux qui se sont interrogés sur des problèmes similaires, à savoir les théoriciens de ce que l'on nomme, en France, depuis une trentaine d'années, la « critique génétique »².

2. Impulsée dès la fin des années soixante par un groupe de chercheurs intéressés par la production et la critique littéraires, la critique génétique s'est instituée comme discipline autonome en revendiquant l'existence d'un champ d'étude et d'un objet théorique spécifiques, qui n'avaient pas été abordés auparavant, et dont le traitement la différencie donc d'autres approches des textes dont, notamment, pour ce qui nous intéresse, celle de la philologie classique, qui s'était consacrée depuis le dix-neuvième siècle (sinon depuis l'antiquité) à l'étude historique de documents qui, étant donné les moyens techniques en usage durant la période concernée, étaient parvenus aux chercheurs sous la forme de « manuscrits » (cf. Cerquiglini, 1989). Cet objet particulier que la critique génétique s'est efforcée de définir est ce qu'elle nomme « avant-texte », composé pour la plupart de « manuscrits de travail » ou « de genèse », dont le type le plus répandu est le « brouillon », qui ne sont pas à confondre avec les manuscrits anciens ou médiévaux qui avaient été, et sont encore, l'objet de la philologie. La délimitation de ces objets et la définition génétique de

¹ Tel a été l'objectif fixé par ladite communauté en octobre 2009, réunie à l'Università della Calabria pour un séminaire dont le titre était, précisément, « Pour une édition numérique des textes de Ferdinand de Saussure » (cf. www.cerclefds.unical.it/seminaire).

² L'appellation de « critique génétique » semble avoir été fixée par la publication du recueil édité par Louis Hay en 1979, *Essais de critique génétique* (cf. Hay, 1979). La première revue internationale consacrée à cette discipline, *Genesis*, parut en 1992 sous l'égide du CNRS suite au travail du laboratoire ITEM, auquel sont attachés aujourd'hui des centaines de chercheurs dont le travail est globalement reconnu.

l'objet théorique « brouillon » seront ainsi les premières tâches que nous aborderons dans cet article.

3. La première distinction qu'on établira est celle existant entre les manuscrits « anciens » (ou « médiévaux ») et les manuscrits « modernes »³. Ce sont ces derniers, en effet, et non les premiers, qui intéressent la critique génétique – et qui nous concernent, comme on le verra, en tant qu'éditeurs des manuscrits saussuriens. Le terme « manuscrit », en fait, à le prendre au sens littéral, est apte à désigner un ensemble considérablement vaste d'artefacts culturels : tout texte « écrit à la main », à la rigueur, pourrait de ce point de vue aspirer à recevoir cette appellation. Dans l'histoire concrète de l'Occident, cependant, le terme a été utile à désigner notamment deux types d'objets précis qui, outre le fait d'être « écrits à la main », ne présentent que très peu de ressemblances. Depuis l'antiquité et jusqu'à l'invention de l'imprimerie, on nomme ainsi des documents qui, consignés sur les supports les plus variés (papyrus, parchemin, codex, etc.), constituent de manière à peu près exclusive le moyen d'enregistrement et de diffusion de textes religieux, philosophiques, artistiques et/ou représentant une forme quelconque de valeur culturelle (cf. De Biasi, 2000, p. 10). Tous les textes en circulation durant cette période, ou peu s'en faut, existent en effet sous la forme de *manuscripts*, copiés et recopiés, toujours avec des variantes, par une armée anonyme d'une espèce très particulière d'intellectuels : les scribes ou copistes. C'est cette galaxie antique de manuscrits (toujours uniques) gravitant autour d'un original (qui, par définition, se considère comme définitivement perdu) qui constitue donc, précisément, l'objet auquel a affaire la philologie classique (cf. Cerquiglini, 1989). Ces manuscrits, communicables, transmissibles et publics, diffèrent cependant du tout au tout de l'espèce de « manuscrits » qui commence à voir le jour avec la consolidation, au cours du dix-huitième siècle, de la culture de l'imprimé. A partir de cette époque, le « livre » acquérant progressivement le statut de support privilégié du savoir public, les textes *manuscripts*, qui continuent à exister, se déplacent vers la sphère privée et commencent à perdre leur fonction, jadis essentielle, de transmission. Ils deviennent une forme d'espace intime de création, là où l'écrivain élabore son art et sa pensée, gagnant par là le prix d'une nouvelle valeur : « écrits "de la main de l'auteur" », ils représenteront « la trace d'une création individuelle, le témoin matériel et la signature d'une pensée qui est à l'origine du texte imprimé » (De Biasi, 2000, p. 11). Ils seront dès lors considérés, d'ailleurs, non simplement comme des manuscrits, mais aussi comme des *autographes*.

La convergence marquée (sinon suscitée) par l'avènement de l'imprimerie permet ainsi de séparer clairement deux types bien distincts de textes qu'on nomme pourtant indistinctement « manuscrits ». Pendant que les manuscrits anciens et médiévaux constituent des biens *publics* dont la conservation est justifiable par l'importance intrinsèque du texte, les manuscrits modernes, coexistant avec une nouvelle manière de circulation du savoir (le livre), relèvent de la sphère *privée* et n'acquièrent de valeur, en principe, que par rapport au prestige d'une « œuvre » *publiée* (c'est-à-dire, dans cette période, *imprimée*) et donc *signée* par un « auteur » dont les mérites sont socialement reconnus (cf. Lebrave, 1996, pp. 36-37). L'intérêt soulevé par les manuscrits modernes est donc corrélatif de la reconfiguration (sociale, philosophique, juridique) de la notion d'« auteur » survenant dès la fin du dix-huitième siècle (cf. Compagnon, 1998 ; Viala, 1985), et les premiers fonds de manuscrits commencent en effet à être rassemblés dans les premières décennies du dix-neuvième : Hugo en France, Goethe et Schiller en Allemagne, commenceront ainsi à garder leurs autographes et à les confier aux différentes institutions de conservation patrimoniale, contraignant les bibliothèques à inaugurer des départements *ad hoc* pour recevoir, protéger et (bien plus

³ Les considérations qui suivent résument celles de Lebrave (1983), Grésillon (1996) et De Biasi (2000 et 2004), qui se reprennent et se complètent déjà les unes les autres.

tardivement) diffuser les nouveaux trésors (cf. Hay, 1979, pp. 227-236 ; Cerquiglini, 1989, pp. 17-29 ; De Biasi, 2000, p. 12). Si l'on considère la production textuelle depuis l'antiquité en ayant en tête les variables évoquées, en effet,

[...] on [pourra] classer les documents écrits conservés dans les bibliothèques de la façon suivante : écrits publics manuscrits : ce sont les manuscrits anciens et médiévaux ; écrits publics non manuscrits : ce sont les imprimés ; écrits non publics manuscrits : ce sont les manuscrits modernes. (cf. Lebrave, 1992, p. 36)

Face à cette configuration, le geste fondateur de la critique génétique a été d'argumenter qu'on ne pouvait guère traiter ces différents objets de la même manière, sur une même base théorique et avec les mêmes outils méthodologiques. Si la philologie classique s'était occupée des manuscrits *publics* existant *en aval* d'un texte originaire (perdu), la critique génétique s'occupera, elle, des manuscrits *privés* fourmillant *en amont* d'une œuvre publiée. La critique génétique vise, en d'autres termes, l'éclaircissement du travail qui a *précédé* et préparé la publication d'une œuvre – en principe, littéraire. Si cette œuvre est considérée comme le « texte », la critique génétique s'occupera donc (entre autres) des différentes phases (pré-rédactionnelle, rédactionnelle, pré-éditoriale, etc.) de ce qu'elle nomme l'« avant-texte », dont il nous intéressera de relever quelques traits. Non de l'avant-texte en général, en réalité, car ce domaine peut également comprendre des objets qui ne sont pas à proprement parler des manuscrits (tels les tapuscrits, dactylogrammes, épreuves, etc.). Et nous ne nous intéresserons pas non plus à l'entièreté des *manuscrits* pouvant appartenir à l'avant-texte d'une œuvre quelconque. Ce que nous voulons examiner, ce sont les traits caractéristiques de ce que la critique génétique a identifié, défini et baptisé comme « brouillon », son objet d'étude privilégié :

Pour l'essentiel, le manuscrit [moderne] qui intéressait les critiques jusqu'à une époque assez récente, c'était le « Manuscrit de l'œuvre » (avec un grand « M »), c'est-à-dire le *manuscrit définitif*, celui que l'auteur recopie en fin de rédaction [...] pour fournir une version lisible à son copiste [...] en vue du document qui servira de référence pour l'imprimeur. Tout au contraire, le manuscrit qui intéresse le plus la critique génétique, le manuscrit-objet-de-recherche, ce n'est pas spécialement cette mise au net définitive [...]. Le manuscrit de prédilection des généticiens, ce serait plutôt le vilain brouillon saturé de ratures : le document de rédaction autographe où s'aperçoit concrètement le travail de l'écrit à l'état naissant. (De Biasi, 2000, p. 16)

Le « vilain brouillon saturé de ratures », donc : voilà l'objet qu'il nous intéressait de délimiter. Pourquoi ? Parce que ce sont des brouillons (saturés de ratures) que l'on trouve quasiment en permanence dans le fonds de manuscrits de Saussure. On n'y trouve presque pas de mises au net définitives, ni de Manuscrits avec un grand « M », mais, la plupart du temps, des notes personnelles de travail qui, même si parfois (mais seulement parfois) laissent entrevoir que Saussure envisageait sur le long terme une publication, sont malheureusement demeurées à l'état de chantier⁴. Ce que la critique génétique privilégie comme objet spécifique d'étude et qui la définit comme discipline autonome est, donc, dans le cas qui nous concerne, imposé par la nature du fonds. Avec Saussure nous n'avons pas le choix : il n'a laissé qu'un ensemble « hétéroclite et touffu » de notes, d'essais et d'esquisses

⁴ Ainsi en est-il des notes préparatoires pour un article sur Whitney (BGE, Ms. Fr. 3951/10), des notes sur l'essence double du langage (BGE, Arch. de Saussure 372), des notes pour un livre sur la linguistique générale (BGE, Ms. Fr. 3951/9 et 11-12), de ce que l'on connaît comme « traité de phonétique » (Houghton Library, BMS Fr 266/8), etc.

pour la plupart effectivement « énigmatiques, surprenantes et difficiles à déchiffrer » (cf. De Biasi, 2000, p. 16)⁵.

4. Mais revenons à l'objet « brouillon » et repassons quelques-uns de ses traits constitutifs. Le premier, présent déjà dans le passage précité et évoqué encore deux fois dans mon commentaire, est aussi le plus facilement repérable : les brouillons sont bien souvent, et entre autres, « saturés de ratures », ce qui suppose une logique suffisamment singulière pour qu'il soit justifiable de le traiter, selon la formule d'Almuth Grésillon, comme un « objet sémiologique particulier » (Grésillon, 2008, p. 25). Ces ratures, en effet, « partie intégrante du processus de création » (Grésillon, 1996, 14), la disposition souvent chaotique engendrant des « espaces sémiotiques complexes » (tels la division de la page en *colonnes*, fréquente chez Saussure et ses contemporains, servant l'une pour rédiger, l'autre (ou les autres) pour des campagnes successives de correction [Grésillon, 2008, p. 25]), l'écriture qui « se fait image » (*op. cit.*, p. 50), la position et le caractère des ajouts (par surcharge, en interligne ou dans les marges, agencés ou non par des renvois), bref « tous ces traits du visible » qui « viennent s'ajouter au lisible » (*op. cit.*, p. 49) font que, d'un certain point de vue, on ne peut guère considérer l'objet « brouillon » comme étant un « texte » (cf. Lebrave, 1992, p. 64 ; Lebrave, 2009). Un « texte » peut être lu. Un « brouillon », lui, doit être en quelque sorte décrypté (cf. Grésillon, 2008, p. 43 sqq). Le déchiffrement d'un brouillon suppose, en d'autres termes, en sus des dispositifs interprétatifs codés impliqués dans tout acte de lecture ordinaire, un surplus d'assomptions et de conjectures non formalisées, intuitives et le plus souvent non conscientes sans lesquelles la lecture serait impossible. La meilleure manière de le comprendre est de répéter un exercice, très simple, imaginé par Jean Louis Lebrave, que je reproduirai ci-après moyennant de longues notes.

4.1. L'objet invoqué par Lebrave aux effets de son expérience n'est autre qu'un brouillon, idéalement simplifié (comportant peu de ratures), qu'il nous propose de lire à haute voix : de la même manière qu'on le lirait à un auditeur. Dans ces conditions, et « tant que le manuscrit ne comportera pas de rature » on lira en effet « *du texte* » (Lebrave, 1983, p. 12 [je souligne]). Or dès qu'une variation quelconque surviendra, tel le cas, également proposé par Lebrave, d'une simple « substitution lexicale », on sera forcé d'« *interrompre la lecture* » (*ibid.*) :

Le texte lu fera place à des commentaires, qu'on peut ramener aux trois types suivants, du plus descriptif au plus interprétatif :

(a) « ici, je lis 'A', et, au-dessus, dans l'interligne (ou au-dessous, ou dans la marge, ou en surcharge, etc.), je lis 'B', de la même écriture (ou écrit d'un trait plus fin/ plus rapide/ d'une autre encre/ d'une autre écriture, etc.) »

ou plus probablement :

(b) « ici, l'auteur a d'abord écrit 'A', puis l'a biffé et remplacé par 'B' »

qui peut se simplifier pour finir en :

(c) « ici, 'A' est remplacé par 'B' » (Lebrave, 1983, p. 12 [je souligne, ES])

⁵ Daniele Gambarara me signale – avec raison – qu'il existe des exceptions à ces circonstances que je présente ici comme générales. L'une des plus notables est probablement celle qui concerne le manuscrit des cinq conférences sur l'Inde que Saussure donna entre fin décembre 1897 et janvier 1898 (cf. BGE, Arch. de Saussure, 373/1 et 373/2). Ces textes existent en effet sous la forme de mises au net que l'on peut considérer comme définitives, même si l'on n'est pas entièrement sûr de qui a pu être l'auteur de cette opération : Saussure ou sa femme ? Il semblerait qu'aussi bien l'un (cf. par ex. 373/1, ff.17-19, 25-34 ; ou 372/2, ff. 54-55) que l'autre (cf. 373/1, ff.1-5 et 9-12 ; ou 373/2, ff. 51-53). [Je remercie Giuseppe D'Ottavi pour ces précisions, qu'il reprend dans sa contribution à ce volume, ES]

L'intérêt de cette expérience réside dans le fait qu'elle met en exergue l'*exigence* de sortir de la linéarité – propre à la lecture ordinaire – à laquelle nous confronte le décodage d'un brouillon⁶. Que ce soit l'indication d'une rature, l'intégration d'un ajout ou la discrimination de différentes couleurs d'encre, « des éléments matériels obligeront le lecteur à s'interrompre pour produire un commentaire », nécessairement *méta* textuel,

[...] qui peut se situer à trois niveaux :

- il peut être la description d'éléments matériels du brouillon à travers une description de l'activité du lecteur (a) ; [...]
- une interprétation de cette description en termes d'activités du scripteur (b), qui écrit, biffe, réécrit, etc. ;
- enfin, on peut interpréter cette activité du scripteur en termes d'effets sur le texte lui-même (c). (Lebrave, 1983, pp. 12-13 [je souligne, ES])

La lecture d'un brouillon est ainsi une opération bien plus complexe que la lecture d'un « texte » ordinaire. Elle représente

[...] fondamentalement une *tentative* de mise en ordre, dans la double perspective d'une hiérarchie chronologique des variations et de leur insertion à l'intérieur d'un système interprétatif et évaluatif où elles acquièrent un « surplus de sens ». (Lebrave, 1983, p. 14 [je souligne, ES])

En dehors de ce « système interprétatif et évaluatif », qui, notons-le, est *fourni par le lecteur*, le brouillon demeurera inabordable. Et ce non seulement lorsque les manuscrits auxquels on se confronte présentent des complexités (trop raturés, par exemple) qui les font apparaître comme *littéralement* inabordables. Même les cas les plus simples et les plus « lisibles » – c'est là le prix de l'exemple de Lebrave – appellent un tel appareil interprétatif.

Le problème, le risque, est que ces opérations sont tellement habituelles et intuitives qu'on a tendance à les ignorer, comme Lebrave le rappelle également, pour produire directement des commentaires du type (c), « coupés de leurs origines matérielles » et qui présentent donc une allure « d'existence autonome et objective », indépendante « de toute référence au brouillon et à sa genèse » (Lebrave, 1983, p. 15)⁷ :

Or (c) n'a d'existence qu'en tant qu'elle est dérivée de (a) et (b), qui en ont rendu la construction possible. Comme la « lecture » permet fréquemment de passer (a) et (b) sous silence, on voit le danger auquel on s'expose, de croire qu'on étudie un objet donné *avant* toute hypothèse sur le fonctionnement de la genèse textuelle, alors que la construction spontanée de cet objet dans une « lecture » fait déjà massivement appel à de telles hypothèses. (Lebrave, 1983, p. 15)

Ainsi donc, en adjoignant aux aptitudes nécessaires à la lecture ordinaire (celles que nous avons tous apprises à l'école et qui suffisent pour lire un « texte »⁸) un système d'hypothèses plus ou moins complexe sur « le fonctionnement de la genèse textuelle », le décryptage d'un manuscrit comporterait

⁶ Sujet sur lequel l'auteur revient peu après de manière explicite : « Si l'on admet que l'écrit transpose l'enchaînement temporel des séquences phoniques de l'oral en une séquence linéaire de symboles graphiques, un texte écrit est fondamentalement uni-dimensionnel. Cette linéarité est mise en cause dans un brouillon par le supplément de données qui vient s'ajouter à la « ligne graphique » et qui donne à la page une seconde dimension » (Lebrave, 1983, p. 14 ; cf. aussi Lebrave 1992, p. 67).

⁷ « .

⁸ Ces aptitudes nécessaires à lire un texte peuvent ne pas être aussi simples que cela (cf. Grésillon, 2008, p. 44 sqq).

[...] au moins trois activités différentes :

- une véritable lecture (au sens ordinaire du terme) des fragments textuels plus ou moins longs ;
- la prise en compte de l'agencement spatial de ces fragments ;
- la prise en compte de qualités matérielles des objets envisagés. (Lebrave, 1983, p. 14)

Ces « au moins trois activités » intuitives et plus ou moins achevées représentent donc bien, dans le décodage d'un brouillon, des opérations *différentes*. Ce qui, outre l'importance que cela comporte pour la lecture à proprement parler, aura des conséquences pour ce qui concerne l'*édition* des manuscrits en question : une problématique qui nous intéresse particulièrement. Nous ne l'aborderons cependant qu'après avoir soupesé les arguments qui justifient que l'on traite les manuscrits saussuriens sous l'optique que nous sommes en train d'examiner.

5. Les considérations qui précèdent, ciblées sur l'objet théorique que les généticiens nomment « brouillon », relèvent de l'étude de ce que nous avons délimité – toujours selon les prémisses de la critique génétique – comme étant l'« avant-texte » d'une œuvre qui se veut, en principe, littéraire. Dès qu'on songe à la lecture des manuscrits légués par Saussure, deux questions s'imposent donc tout naturellement. La première : peut-on étendre l'applicabilité de la démarche génétique à d'autres branches (non littéraires) de la production textuelle ? La seconde : la notion d'« avant-texte » est-elle pertinente pour aborder le fonds de manuscrits saussuriens ? Si l'on relègue un instant la première question, on notera, en ce qui concerne la seconde, que l'étude de ce que l'on nomme techniquement l'« avant-texte » ne présenterait chez Saussure qu'une applicabilité fort restreinte. Seuls les manuscrits ayant égard au *Mémoire* (1879) et aux différents essais réunis dans le *Recueil* de 1922 (y compris la thèse de 1881), les seules véritables publications de Saussure, pourraient constituer la matière d'une étude génétique à proprement parler. La plupart de ce que l'on nomme « manuscrits de Saussure » ne sont en effet que des notes exploratoires, essais non aboutis, esquisses plus ou moins fragmentaires de textes – en tout cas – jamais publiés. Si l'on avait pu le rapporter à des publications, cet ensemble hétéroclite aurait pu être considéré comme l'« avant-texte » de ces textes malheureusement inexistantes. Or précisément, cette inexistence étant, on peut (voire on doit) s'interroger sur le statut de ces manuscrits qui auraient pu être (mais qui ne sont pas) de l'« avant-texte ». Pour le dire en des termes plus simples : que devient l'objet « avant-texte » quand l'objet « texte » n'existe pas ? Sans cet objet dont il aurait pu se détacher comme étant l'« avant », l'« avant-texte » deviendrait-il tout simplement un « texte » ? Ou peut-on (voire doit-on) le considérer comme présentant des spécificités particulières ? Et lesquelles ? Quelle(s) méthode(s) employer pour traiter ces documents de travail privés, pour la plupart « très tourmentés » (cf. Marchese, 2009), demeurés à l'état de brouillons ? Pourquoi (et pour qui) cette étude recouvrerait de l'intérêt ? Voilà des questions auxquelles on ferait bien de réfléchir, car on pourrait légitimement penser que la publication de « ne fût-ce qu'une ligne » d'un texte non destiné à une telle fin par son auteur « est un acte illicite et immoral » (cf. Grésillon & Lebrave, 1983, p. 5). Si la divulgation des fonds saussuriens est quelque chose d'utile et/ou de désirable, on devrait d'abord pouvoir s'en expliquer, pour négocier, ensuite, les modalités convenables à une telle opération.

On notera dans ce sens que, si les considérations apportées par D'Iorio sur les manuscrits philosophiques sont extensibles aux sciences du langage et/ou au cas de Saussure, le volet *pourquoi* serait plus ou moins facile à justifier. A en croire cet auteur, en effet, « l'étude des manuscrits philosophiques avec des méthodes de critique génétique *s'impose* [...] chez ces auteurs dont l'œuvre est presque en son entier un *opus posthumum* » (D'Iorio, 2003, p. 8 [je

souligne, ES]). Cette déclaration, qui répond par l'affirmative à la première des deux questions posées auparavant⁹, est intéressante en ce qu'on pourrait penser qu'en effet, comme Fitche ou Wittgenstein, Saussure ferait partie de ces auteurs chez qui « l'écriture manuscrite n'est pas la préparation de l'œuvre à imprimer, mais *l'œuvre elle-même* » (*ibid.* [je souligne, ES]), et que, comme chez ces auteurs, on n'étudie pas (ou plus) Saussure « sans recours aux manuscrits » (*ibid.*). Or, bien que le *pourquoi* soit justifiable, le *comment* est moins facile à décider, les conséquences inhérentes à cette décision s'avérant plus lourdes. Car même si l'idée de D'Iorio est séduisante (et à mon sens justifiée), elle suppose un changement radical de statut (« l'œuvre elle-même » et non une simple préparation !) qui, à le prendre distraitemment, pourrait nous induire à penser qu'on est autorisés à traiter (lire, éditer, publier) ces manuscrits comme s'ils étaient effectivement des « textes ». Je pense cependant (comme D'Iorio) que l'équation est à résoudre dans le sens opposé. Le fait que ces documents puissent être considérés comme « une œuvre » ne signifie pas qu'ils puissent être considérés comme « du texte ». Ces documents continuent à être des brouillons, et, au-delà de l'importance théorique que l'on puisse réclamer à leur égard, on doit les considérer (lire, éditer, publier) en tant que tels. L'une des carences de la philologie saussurienne des dernières décennies me semble avoir été, précisément, de confondre ces deux statuts, et d'avoir traité des brouillons comme s'il s'agissait de textes définitifs, assumés et stabilisés par la signature d'un auteur. Une démarche qui semble avoir été d'ailleurs commune à d'autres branches du savoir :

[...] on a toujours eu recours à leurs manuscrits pour pénétrer la pensée de ces auteurs [Wittgenstein et Fitche, ES]. Seulement, on a souvent confondu ces brouillons avec des textes achevés et on les a soumis aux mêmes démarches interprétatives, alors qu'à l'évidence *il s'agit d'objets fondamentalement différents*. [...] la génétique philosophique signifie tout d'abord prendre conscience du statut différent des manuscrits des philosophes par rapport à leurs œuvres publiées. Les brouillons ne sont pas des œuvres, et certains des textes qu'on a pris pour des œuvres n'étaient en fait que des brouillons. Tous ceux qui s'appêtent à interpréter philosophiquement ces *corpora manuscripta*, doivent donc réfléchir préalablement à une méthodologie qui leur permette de saisir le mouvement de la pensée dans les brouillons, au lieu d'analyser la structure d'une œuvre finie et publiée. (D'Iorio, 2003, p. 8)

Et nous serons je crois tous prêts à accorder qu'en effet, même si l'exigence d'une (carrément) nouvelle « méthodologie » pourrait apparaître exagérée, le traitement de brouillons philosophiques comporterait bien des aspects spécifiques, différents de ceux inhérents au traitement de manuscrits littéraires et différents aussi, d'ailleurs, des particularités propres aux manuscrits en sciences du langage. D'Iorio évoque par exemple le cas des brouillons, en philosophie, dans lesquels on perçoit que l'auteur avait envisagé plusieurs voies pour avancer dans sa réflexion, mais n'a pas osé en suivre quelques unes. L'existence de ces voies non suivies (qu'elles soient raturées ou non) peut être considérée, dit-il, comme un « gisement de pensées inexploitées », c'est-à-dire non développées nulle part ailleurs et par conséquent non publiées, mais intéressantes d'un point de vue théorique.

Contrairement à la genèse des œuvres littéraires, donc, dont les variantes n'invoqueraient, en principe, que des raisons esthétiques, chez les philosophes on pourrait suivre *aussi* l'évolution « des concepts qui, même s'ils sont détachés de l'œuvre et de sa genèse, n'en sont pas moins philosophiquement précieux » (D'Iorio, 2003, p. 9). Il s'agit là sans doute d'un caractère inhérent à toutes les disciplines « prétendant à un certain statut de "vérité" » (De

⁹ Cf. également De Biasi, 2004, § 6.

Biasi, 2004, § 6 [cité ci-après]), bien que le rapport à la notion de « vérité » me semble différer selon les disciplines envisagées.

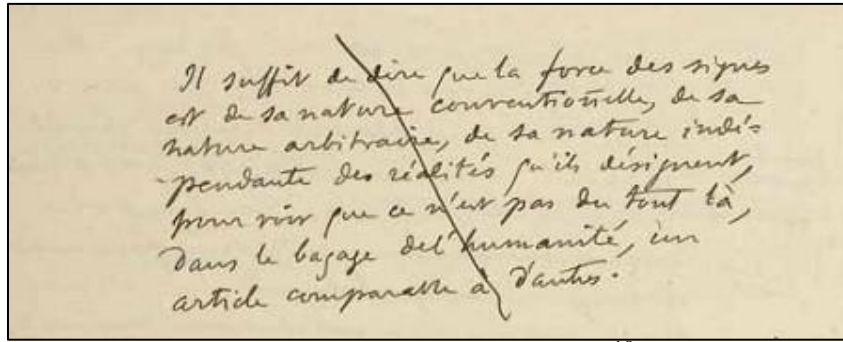
On pourrait par exemple imaginer, en guise d'exercice et de manière plus ou moins arbitraire, l'existence de trois critères régissant les discours littéraire, philosophique et – mettons, pour aller à l'autre extrême – scientifique : a) le critère esthétique ; b) le poids de la tradition ; c) l'adéquation à l'objet. Pour peu que l'on prenne cette caricature au sérieux, on devrait pouvoir élaborer un tableau traitant de l'importance pour chaque discipline de l'un ou l'autre critère. La littérature privilégierait ainsi le critère esthétique. La philosophie, tournée vers la réflexion autour des sujets plutôt spéculatifs, le poids de la tradition. Les sciences, l'adéquation à l'objet. Sans nullement prétendre que ces cases soient étanches et exclusives à chaque discipline, en tout cas, on m'accordera je crois que l'équilibre entre ces critères (dont la liste ne se veut aucunement exhaustive non plus) s'établira différemment dans chaque discipline. Et ceci, qui pourrait (encore) apparaître comme une banalité, aura des conséquences importantes sur l'étude des manuscrits. Une phrase, une formule ou une page barrée dans un manuscrit littéraire revêtira probablement de la valeur aux yeux de celui qui s'intéresse à la genèse de l'œuvre en tant qu'objet artistique. En philosophie, les ratures comportent aussi un intérêt majeur, en ce qu'elles peuvent être révélatrices du « champ sémantique » et/ou de l'horizon intellectuel « dans lequel l'auteur est en train de se mouvoir » (D'Iorio, 2003, p. 8). Mais on pourra moins aisément s'accorder sur l'importance d'une rature présente dans un brouillon en sciences exactes, où une formule barrée pourrait vouloir tout simplement dire que ladite formule est *incorrecte*, en ce qu'elle n'est pas descriptive et/ou explicative de l'objet qu'elle est censée décrire et/ou expliquer ; son étude et son éventuelle publication présenteraient ainsi (probablement) moins d'intérêt qu'en philosophie ou en littérature. Il y aurait donc bien, sans que l'on puisse établir la configuration exacte et pertinente dans chaque cas, une combinaison différente de critères qui définirait (qui seraient à la base de) chaque discipline, et cette batterie idéale de critères conditionnera *aussi* le statut de ce qui est biffé, délaissé, non publié.

Toujours dans le même sens, De Biasi signale un autre aspect spécifique à la génétique de textes non littéraires, où ce n'est pas le critère esthétique qui prime, et dont le discours « prétend à un certain statut de "vérité" ». « Dans ce secteur », dit-il,

[...] les brouillons font apparaître un travail de systématisation et d'effacement du problème qui répond aux exigences de cohérence propres à la pensée rationnelle, mais aussi à certaine stratégie d'esquive ou d'autodéfense : le texte théorique doit pouvoir résister au discours de ses contradicteurs. [...] Du brouillon à l'œuvre publiée, bien des questions, insolubles mais lourdes de sens et d'avenir, sont impitoyablement éliminées au profit de formules plus simples mais moins discutables, selon une loi d'autant plus rigoureuse que le texte cherche à faire système, et que le système entend faire école. (De Biasi, 2004, § 6)

Ces questions délaissées eu égard à la simplicité mais « lourdes de sens et d'avenir » constituent donc, du moins en partie, le « gisement » d'idées théoriquement intéressantes auquel faisait allusion D'Iorio (cf. *supra*). Son étude et sa mise en relation avec d'autres questions délaissées (ou non) par l'auteur dont on examine l'œuvre permettront de bâtir des hypothèses concernant les motifs du rejet (incohérence ? Simple refus ? Incompatibilité avec le « projet livresque en cours » ? [cf. D'Iorio, 2003, p. 9]), et de mieux comprendre l'évolution des concepts.

Le chercheur rompu à l'analyse de la genèse du concept de « l'arbitraire » aurait ainsi intérêt à savoir, par exemple, que le terme avait été utilisé dans les notes préparatoires pour un article sur Whitney (1894) comme synonyme de « conventionnel », dans un passage de sept lignes, rédigé au verso de la page 13, qui serait ultérieurement barré d'un seul trait vertical.



(Ms. Fr. 3951/10, p. 13 verso)¹⁰

L'étude de ce manuscrit offrirait ainsi à ce chercheur hypothétique l'occasion de conclure que : a) à cette époque Saussure n'entendait pas (encore ?) opérer la distinction que De Mauro signale dans la note 137 de son commentaire au CLG (cf. CLG, p. 442), et traitait « conventionnel » et « arbitraire » de manière équivalente, comme d'ailleurs le faisait également Whitney, ce qui pourrait suggérer que, (b) vu qu'il s'agit là des premières occurrences sous la plume de Saussure, et compte tenu du sujet traité à ce moment (Whitney), le terme aurait été emprunté au linguiste américain. Or (c) aucune occurrence n'a échappé aux biffures de Saussure, ce qui donnera un autre relief à l'appréciation de De Mauro, glissée dans cette même note 137, selon laquelle Saussure aurait « soigneusement évité » l'emploi du terme. L'emplacement de ce passage donnera aussi matière à réfléchir à notre chercheur : rédigé au verso de la page 13 (d), il doit avoir été « second » par rapport au texte figurant à la page 14 (e), compte tenu du fait que, dans ce cahier, Saussure avait systématiquement laissé les versos (soit, le cahier ouvert, la page qu'on a sous les yeux à gauche) en blanc, prévoyant d'ultérieures campagnes de correction/rédaction (f). La biffure, elle, incarnée matériellement dans un seul trait vertical (g), serait donc un geste *tiers* (h), effectué après la rédaction de la page 14 et après la rédaction complète du passage en question, pendant une relecture dont la datation exacte serait difficile à préciser (une minute ou trois semaines plus tard ?). Ces quatre ou cinq appréciations entremêlées et ici rapidement avancées, qui ne se veulent aucunement exhaustives et qui devraient être précisées (il ne s'agit pas ici d'analyser la note Whitney, mais d'évoquer quelques exemples à l'appui de notre propos), constituent autant d'éléments qui auraient échappé à notre chercheur s'il n'avait eu accès au manuscrit, ou, à tout le moins, à une bonne édition du manuscrit. Voilà pourquoi il est indispensable de réfléchir aux conditions nécessaires à une telle « bonne édition », celles qui garantiraient aux lecteurs l'accès à des données comme celles que nous venons sommairement de relever, leur permettant de cultiver une approche aussi riche que possible des manuscrits saussuriens conservés. A quelle fin ? Voici une question qui n'intéresse pas directement l'éditeur, mais exclusivement le lecteur. Certes, l'éditeur pourra et même devra s'ériger *aussi* en lecteur. Mais ces deux positions ne demeurent pas pour cela moins radicalement distinctes, et l'éditeur devrait donc les respecter. Comment ? En fournissant un texte permettant des lectures *autres* que la sienne. Mais ces considérations relèvent du paragraphe qui suit, auquel nous ferons mieux de passer sans plus de préambules.

6. Après avoir examiné les raisons (enfin, quelques-unes d'entre elles) qui justifient une approche génétique de manuscrits autres que littéraires, parmi lesquels, donc, les manuscrits

¹⁰ Transcription : « Il suffit de dire que la force des signes est de sa nature conventionnelle, de sa nature arbitraire, de sa nature indépendante des réalités qu'ils désignent, pour voir que ce n'est pas du tout là, dans le langage de l'humanité, un article comparable à d'autres. »

de Ferdinand de Saussure, il reste à se s'interroger sur les modalités d'édition qui se présentent comme souhaitables ou mieux adaptées à cet effet.

La question, qui fut au centre des débats tenus à l'Università della Calabria en 2009 (cf. note 1), oscillait en effet, à l'occasion, entre deux manières de présenter les manuscrits : l'une concentrée dans le verbe « montrer », l'autre incarnée dans le verbe « raconter ». Doit-on *montrer* les manuscrits, avec toutes leurs complexités ? Ou doit-on les *éditer*, en offrant une version lisible et en expliquant (en racontant) au lecteur les opérations que l'éditeur a à bon escient discerné ? La réponse à peu près unanime avait été que l'une et l'autre chose : les outils numériques actuels permettant d'envisager une publication des photographies (à haute résolution) des manuscrits, et la rubrique « montrer » étant donc par là convenablement résolue, il ne resterait à l'éditeur qu'à accompagner ces images d'une bonne version « propre », purgée d'embrouillements et facile à lire, secondée par un appareil de notes explicatives ayant pour but de « raconter » au lecteur les différentes opérations censées avoir été effectuées par Saussure, du type « Saussure avait écrit » ceci, « en se corrigeant au moment d'écrire pour donner » cela, « après quoi il biffe telle partie » pour ensuite « ajouter cela », etc. Telle était, si je ne me trompe, la modalité présentée par Daniele Gambarara (2009, p. 21), qu'il proposait d'envisager *à la place de* (ou en tout cas *préalablement à*) une version diplomatique, qui « ne nous enseigne[rait] pas plus que la photo du manuscrit » (Gambarara, 2009, pp. 21 et 22). Je pense cependant que, bien que cette modalité proposée par Gambarara soit fondée, elle n'est pas apte à remplacer une édition diplomatique, à laquelle on devrait songer, je crois, en parallèle (non, en tout cas, comme « seconde ») à une version propre et lisible du manuscrit dont on montrerait les photographies. La fonction et l'intérêt de ces deux modalités d'édition ne me semblent pas pouvoir être assimilables. Comme nous l'avons précédemment vu (cf. § 4), le décodage d'un brouillon représente *déjà* une interprétation qui comporte « au moins trois activités différentes » (la lecture des fragments textuels, l'analyse de l'agencement spatial de ces fragments et l'analyse des indices matériels), et ce n'est qu'au moyen de ces opérations que l'on pourra restituer, hypothétiquement et quelque peu artificiellement, *la linéarité que nous ne rencontrons point dans le brouillon* que l'on transcrit. Une version « lisible », qui n'est autre chose qu'une traduction « en texte » de ce qui ne l'est pas, est donc subsidiaire de ce « système interprétatif et évaluatif » *fourni par le lecteur* dont parlait Jean Louis Lebrave, et relève, donc, répétons-le, dans une mesure variable en fonction de la complexité du brouillon, de l'interprétation de l'éditeur. Cette interprétation pourra donc bien constituer l'horizon ultime auquel l'éditeur aspirera, mais elle ne devrait pas précéder l'analyse *brute* de « ses origines matérielles » (cf. *supra*, § 4).

C'est dans ce point qu'intervient la question de savoir si cette (nécessaire) « analyse matérielle » doit ou ne doit pas être mise à disposition du lecteur. En cas de réponse négative, on choisira de publier directement le texte lisible. Or je crois qu'au contraire, le lecteur doit impérativement avoir accès aux résultats – traduits dans une édition diplomatique – de cette analyse préalable. D'abord, parce que le déchiffrement d'un brouillon demeure une opération complexe, et même la « lecture » des fragments textuels les plus simples comporte des difficultés. Des difficultés que l'éditeur, habitué à travailler sur les textes de *son* auteur, aura souvent du mal à mesurer, mais qui existent tout de même pour le lecteur non spécialisé¹¹. Et comment intégrer dans une édition propre, qui n'incorporerait les ratures qu'à travers des notes de l'éditeur, un passage comme celui que nous avons reproduit dans le paragraphe précédent ? Car il existe dans le fonds saussurien des centaines d'exemples similaires, où des fragments (parfois des pages entières) capitaux pour comprendre la genèse des concepts ont

¹¹ Il suffit de s'essayer à des manuscrits d'auteurs autres que ceux que nous sommes habitués à lire pour que la difficulté apparaisse comme évidente.

été ainsi raturés (cf. par exemple le manuscrit « De l'essence double du langage » [cf. AdS 372, pp. 8-9, p. 80, etc.], ou celui des conférences inaugurales de 1891 [cf. Ms.Fr. 3951/1/3, f. 2v]). La localisation dans le contexte de ces passages raturés étant essentielle pour comprendre *et* les motifs hypothétiques de la rature *et* la genèse des passages non raturés, je ne vois pas comment se passer d'une édition diplomatique¹². On pourrait soutenir que la compréhension desdits motifs serait précisément *intégrée* dans la version « propre » établie par l'éditeur. Mais je ne vois pas que cela puisse se faire de manière claire et effective (je pose la question à nouveau : comment incorporer un passage important, long d'une page mais raturé, dans un commentaire relégué au pied de la page ?). Et il restera toujours que, faute d'une édition diplomatique, le lecteur manquera – à moins qu'il ne décide de s'ériger lui-même en philologue – des éléments nécessaires pour juger de la version *lisible* de l'éditeur, et se verrait donc entravé pour émettre des hypothèses propres et indépendantes.

Quand je lis une édition quelconque de manuscrits, en tout cas, l'intelligence et la perspicacité de l'éditeur, qui a su (dans le meilleur des cas) démêler l'ordre des biffures et des ajouts et qui a donc pu livrer un texte *propre et lisible*, ne m'intéressent en générale guère au premier abord, ou, à tout le moins, pas au même plan. Ce qui m'intéresse, au contraire, c'est d'avoir accès à « ce que l'auteur a écrit », et ce de manière aussi fidèle que possible. Ce n'est qu'après (après m'être fait une idée du texte original et après avoir forgée mes propres hypothèses, en consultant *et* l'édition diplomatique *et* la reproduction du manuscrit) qu'il m'intéressera de lire quelles sont les conjectures qui ont pu guider l'éditeur lorsqu'il a établi son édition *lisible*. Cette version, résultat du travail de l'éditeur, est en effet un travail *de l'éditeur*. L'auteur n'ayant laissé qu'un brouillon, objet qui ne relève pas, comme nous l'avons vu, de la même logique que d'autres objets sémiologiques,

s'agissant [donc] *d'écriture, et non de texte*, la transcription [devrait] se faire aussi fidèle que possible aux caractéristiques du manuscrit en rendant à la fois lisibles et identifiables les ratures, ajouts, substitutions, déplacements, permutations, etc., sans négliger la localisation de ces phénomènes sur le folio (dans le corps de la page, en interligne, en haut, en bas, dans les marges du feuillet, etc.). (De Biasi, 2004, § 3).

L'établissement d'une telle édition parallèlement à une version « lisible » *et* à une reproduction photographique s'imposerait, donc, à mon sens, lorsque les manuscrits dont il s'agit sont des brouillons – des notes qui sont encore « trop proche de la "nébuleuse mentale" de l'auteur » (cf. Lebrave, 1983, p. 20) pour que l'on puisse songer à une *stabilisation* sans risques¹³.

Je serais pourtant prêt à accepter que le traitement de manuscrits plus achevés, mis au net par l'auteur et que l'on pourrait considérer comme plus ou moins prêts pour la publication ne l'exigerait pas au même degré. Or il faut avouer ces circonstances ne sont pas les plus courantes chez Saussure¹⁴. Ce sera en tout cas la tâche de l'éditeur de réfléchir, d'évaluer et de décider, pour chaque cas particulier, quelle est la modalité d'édition la plus appropriée.

¹² Sur les différents statuts des ratures on consultera avec profit les travaux de Grésillon (1991, 1992 et 1996 [repris dans Grésillon 2008, pp. 83 sqq] et de De Biasi (1996a et 1996b).

¹³ « Jusqu'aux dernières mises au net, rien n'est jamais acquis, les stabilités sont virtuelles » (De Biasi, 2004, § 2). Sur les dangers de procéder « comme une secrétaire qui réaliserait la mise au net du manuscrit » demeuré à l'état de brouillon, voir Lebrave, 1992, p. 62 (cf. aussi Lebrave, 2009, p.14 sqq).

¹⁴ Il en va différemment pour d'autres linguistes, bien sûr. Le fonds benvenistien se situant de ce point de vue aux antipodes, probablement, du fonds de manuscrits saussurien. On consultera sur ce point le travail (les articles en ligne et la bibliographie) de l'équipe « Génétique et théories linguistiques » dirigée par Irène Fenoglio au sein du laboratoire ITEM (<http://www.item.ens.fr/index.php?id=148>). Dans la rubrique « ressources en ligne » on trouvera une description sommaire mais fort instructive de la nature des fonds de Guillaume,

Références bibliographiques

- Cerquiglini, B. (1989), *Éloge de la variante*, Paris, Seuil.
- Compagnon, Antoine (1998), *Le démon de la théorie*, Paris, Seuil.
- D'Iorio, Paolo (2003), « Les pensées papillons », *Genesis*, vol. 22, n°3, pp. 7-12.
- De Biasi, Pierre-Marc (1996a), « Qu'est-ce qu'une rature ? », in B. Rougé, *Ratures et repentirs*, Pau, PUP.
- De Biasi, P.-M. (1996b), « What is a Literary Draft ? Toward a Functional Typology of Genetic Documentation », *Drafts, Yale French Studies*, no. 89, pp. 26-58
- De Biasi, P.-M. (2000), *La génétique des textes*, Paris, Nathan Université.
- De Biasi, P.-M. (2004), « Critique Génétique », *Encyclopaedia Universalis*.
- Deppman, Jed, Daniel Ferrer & Michael Groden (2004), *Genetic Criticism*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- Gambarara, Daniele (2009), « Textes publiés et textes inédits : un seul Saussure, une seule écriture ? », communication faite au séminaire international « Pour une édition numérique des textes de Ferdinand de Saussure », Università della Calabria, 1-3 Octobre 2009 (accessible en ligne : <http://www.cerclefds.unical.it/seminaire/download/gambarara.pdf> [consulté le 20/11/2010]).
- Goujon, Francine (2004), *Brouillons d'écrivains. Du manuscrit à l'œuvre*, Paris, Flammarion.
- Grésillon, A. (1991), « Rature, silence, censure », in H. Parret, *Le sens et ses hétérogénéités*, Paris, CNRS, pp. 191-202.
- Grésillon, Almuth (1992), « Ralentir : travaux », *Genesis*, n° 1, pp. 9-31.
- Grésillon, A. (1996), « Raturer, rater, rayer, éradiquer, radier, irradiier », in B. Rougé, *Ratures et repentirs*, Pau, PUP, pp. 49-60.
- Grésillon, A. (2008), *La mise en œuvre*, Paris, CNRS.
- Grésillon, A. & J.-L. LEBRAVE (1983), « Avant-propos », *Langages*, n° 69, Mars 1983, pp. 5-10.
- Fenoglio Irène (2009), « Conceptualisation et textualisation dans le manuscrit de l'article "Le langage et l'expérience humaine" d'Emile Benveniste », *Modèles linguistiques*, vol. 59, pp. 71-99.
- Hay, Louis (1979), *Essais de critique génétique*, Paris, Flammarion.
- Hay, L. (1994), « Critiques de la critique génétique », *Genesis*, n° 6, pp. 11-23.
- Lebrave, Jean Louis (1983), « Lecture et analyse des brouillons », *Langages*, n° 69, Mars 1983, pp. 11-23.
- Lebrave, J.-L. (1992), « La critique génétique : une discipline nouvelle ou un avatar moderne de la philologie ? », *Genesis*, n° 1, pp. 33-72.
- Lebrave, J.-L. (2009), « Manuscrits de travail et linguistique de la production écrite », *Modèles linguistiques*, vol. 59, *Génétique de la production écrite et linguistique*, pp. 13-21.
- Marchese, Maria Pia (2009), « Observations sur les critères d'édition des manuscrits de F. de Saussure », communication faite au séminaire international « Pour une édition

Benveniste et Saussure (www.item.ens.fr/index.php?id=200861). On verra que les conditions du fonds saussurien ne sont pas si dramatiques (ou pas si rares) qu'on aime parfois le penser.

numérique des textes de Ferdinand de Saussure », Università della Calabria, 1-3
Octobre 2009 (accessible en ligne : <http://www.cerclefds.unical.it/seminaire/download/marchese.pdf> [consulté le 20/11/2010]).

Nicolas, Anne (1983), « Le prix d'une virgule », *Langages*, n° 69, Mars 1983, pp. 85-96.

Saussure, Ferdinand de (1922 [1980]). *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot. [= CLG]

Saussure, F. de (2002). *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard. [= ELG]

Viala, Alain (1985), *Naissance de l'écrivain : sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Minuit.